

Le sous-ministre

Québec, le 10 mai 2011

Monsieur Frédéric Dancause, maire  
Mesdames et Messieurs les membres du conseil  
Ville de Château-Richer  
8006, avenue Royale  
Château-Richer (Québec) G0A 1N0

Monsieur le Maire,  
Mesdames,  
Messieurs,

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) doit s'assurer de la bonne administration du système municipal dans l'intérêt des municipalités et des citoyens, et ce, en vertu des dispositions de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Dans ce contexte, le ministre a désigné, le 21 septembre 2010, monsieur Jasmin Paradis du Service de l'information financière et de la vérification pour effectuer un mandat de vérification concernant le processus suivi par la Ville de Château-Richer pour l'attribution des contrats.

Le rapport de vérification produit vise à présenter principalement les constats effectués lors du mandat et à formuler des recommandations. Ce rapport a été soumis aux dirigeants administratifs de votre Ville et les commentaires qu'ils nous ont transmis le 28 avril dernier y ont été intégrés.

À notre avis, à tous les égards importants, la Ville de Château-Richer présente plusieurs lacunes quant au respect des dispositions législatives prévues dans la Loi sur les cités et villes et des dispositions réglementaires en découlant pour l'attribution des contrats pour la période de janvier 2009 à octobre 2010.

...2

La vérification a, entre autres, permis de constater le non-respect, des deux dispositions législatives suivantes :

- Trois contrats dont la dépense est d'au moins 25 000 \$ et de moins de 100 000 \$ ont été octroyés sans invitation écrite. De plus, un contrat dont la dépense est supérieure à 100 000 \$ a, quant à lui, été octroyé sans qu'il y ait eu d'appel d'offres public;
- Une division d'un contrat en plusieurs contrats de semblable matière, et ce, en deux occasions.

D'autres manquements ont aussi été constatés au cours de la vérification. Ces constatations concernent des aspects techniques de la loi ou font référence à des pratiques de gestion.

Des recommandations particulières découlant de ces constatations ont été formulées dans le rapport et un suivi en sera effectué.

Conséquemment à ce qui précède, je m'attends à ce que le conseil municipal de Château-Richer se saisisse des éléments et des recommandations du rapport de vérification.

Cette lettre constitue un avis qui vous est transmis en vertu de l'article 12 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Je vous enjoins de déposer le présent rapport et de lire cette lettre à la prochaine séance ordinaire du conseil et de la rendre publique immédiatement en la manière prescrite pour publication des avis publics de la Ville. Je vous demande également de donner suite aux recommandations qui n'auraient pas encore été mises en œuvre.

De plus, conformément à la loi, la directive suivante vous est donnée. La Ville de Château-Richer devra produire un rapport concernant l'adjudication des contrats pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2011 et un autre pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012. Les rapports devront être déposés au MAMROT au plus tard le 28 février suivant l'année visée. Les directives nécessaires à l'élaboration d'un tel document vous seront transmises.

Je vous indique qu'en vertu de l'article 14.1 de la loi précitée, le Ministère publiera dans son site Internet le rapport et les recommandations qu'il contient.

Aux fins du présent dossier, vous trouverez ci-joint une copie du rapport produit par monsieur Jasmin Paradis.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

*(original signé)*

Marc Lacroix